

DEPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE  
ARRONDISSEMENT D'AUTUN  
CANTON DE SAINT-VALLIER

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
COMMUNE DE SANVIGNES-LES-MINES

Délibération du conseil d'administration

SÉANCE DU 28 MARS 2023

DÉLIBÉRATION N° CA2023-09-CCAS

Convocation du 21 mars 2023

Nombre de membres en exercice : 10

Quorum : 6

Nombre de membres présents : 9

Nombre de votants : 9

Thème : AFFAIRES FINANCIERES

Objet : Affectation du résultat de l'exercice  
2022 - CCAS

L'an deux mil vingt-trois et le vingt-huit du mois de mars le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de SANVIGNES-LES-MINES s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. FOURRIER Thomas, adjoint au maire chargé des Affaires Sociales, Vice-Président du Centre Communal d'Action Sociale.

Étaient présents M. FOURRIER, Mme GILLOT, Mme PERRIN, Mme DOUHARD, Mme SEVIN, Mme METERY Mme CHAVOT, M. DEVAUX M. BARREAU

Était excusé M. LAGRANGE,

Secrétaire de séance Mme SEVIN

Rapport présenté par Mr FOURRIER

Le rapporteur présente les résultats cumulés de l'exercice budgétaire 2022 (en intégrant le report de l'année N-1).

Section de Fonctionnement :	
Dépenses 2022	15 515.75 €
Recettes 2022	12 612.10 €
<b>Résultat de l'exercice 2022</b>	<b>2 903. 65 €</b>
Résultat reporté	11 097. 75 €
<b>Résultat final</b>	<b>14 001. 40 €</b>

Le rapporteur propose d'affecter le résultat 2022 comme suit :  
Section de fonctionnement 002 (résultat de fonctionnement reporté) : 14 001. 40€

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve l'affectation du résultat 2022.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus  
Ont signé au registre les membres présents.

L'adjoint chargé des Affaires sociales  
Vice-président du CCAS

Thomas FOURRIER

Transmis à la Sous-Préfecture le 11 Avril 2023

Publié sur le site internet de la commune le 12 Avril 2023



La secrétaire de séance,

Anne SEVIN